

Landrethun-les-Ardres

Un coup de pouce aux étudiants

Dans la salle des associations, le centre communal d'actions sociales (CCAS) avait réuni les étudiants de 1^{re} et 2^e année de la commune. Depuis 2013, le CCAS les aide à s'engager dans des études supérieures lors des deux premières années suivant l'obtention du baccalauréat, en leur proposant une aide intitulée « Horizon études ».

Ce dispositif constitue une aide financière complémentaire. Les conditions d'obtention sont simples : être inscrit dans des études supérieures à la rentrée 2021. Résider à Landrethun-les-Ardres de façon régulière à la date

du dépôt du dossier. Faire une demande par écrit, avec photocopie de la carte d'identité, un certificat de scolarité et un R.I.B. Il n'est pas demandé de quotient familial ou de revenus parentaux. Chacun reçoit la même somme de 100€.

Samedi 4 décembre, dix étudiants sur les onze bénéficiaires, étaient présents. Régine Duflos, membre du CCAS et Gabriel Berly, maire, leur ont demandé de présenter leur cursus et leurs attentes à la suite de ces études. Les dix étudiants ont exposé autant de filières différentes (gestion, logistique, ingénieur, lettres, 3D, professeur des

écoles...). Ils ont reçu un chèque symbolique, la somme étant versée directement par la perception sur leur R.I.B. En neuf ans, ce sont ainsi 124 bénéficiaires de cette aide « Horizon études ».

Le maire les a félicités : *« C'est d'autant plus encourageant, que nous les avons tous connus sur nos bancs de maternelle et de primaire, prouvant, s'il en était besoin, que l'enseignement reçu était à la fois de bonne qualité et suffisamment motivant pour continuer au-delà de leurs 18 ans des études universitaires. Félicitations à nos jeunes et bon courage pour la suite ! »*



La municipalité et le CCAS apportent leur soutien aux étudiants en 1^{re} et 2^e année.